

# Assurance responsabilité civile professionnelle

Une somme d'assurance trop faible peut mettre votre existence en danger

Les demandes de dédommagement des patients ont augmenté ces derniers temps. Les exigences ont également augmenté considérablement. Ainsi une récente décision du Tribunal Fédéral a accepté la responsabilité d'un hôpital impliqué dans un cas tragique en 1997. La demande de dédommagement se monte à 13 millions CHF. De plus, après enquête de FMH Services, il s'avère que deux autres cas similaires sont en cours auprès de certaines assurances responsabilité civile.

Nombre de médecins indépendants ont actuellement une somme d'assurance de 5 millions francs voire moins. La différence entre les sommes de dédommagement et d'assurance revient à la charge du médecin traitant et peut rapidement être une menace pour l'existence.

Les FMH Services conseillent d'apporter une attention particulière aux points suivants en matière d'assurance responsabilité civile:

Somme d'assurance conseillée CHF 10 mio.

Assurance complémentaire en cas de remise du cabinet durant les délais de prescription légaux

Vérifier régulièrement si l'activité en cours est toujours en rapport avec la couverture assurée

Une comparaison des primes est à effectuer

Tous les médecins qui sont déjà assurés par la convention d'assurance FMH Insurance Services sont en mesure d'augmenter la couverture de la somme assurée avant l'expiration du contrat. Vous ne bénéficiez pas encore des avantages de la convention d'assurance FMH Insurance Services? Faites-nous parvenir une copie de votre police d'assurance actuelle. Nous vérifierons pour vous à quel moment un changement de convention d'assurance serait profitable et vous soumettrons une offre adéquate.

## Talon-réponse

Merci d'envoyer ou de faxer au: 031 959 50 10

Prénom / Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 NPA / Lieu \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_  
 Téléphone privé / cabinet \_\_\_\_\_  
 Atteignable le plus facilement (heure) \_\_\_\_\_  
 Adresse e-mail \_\_\_\_\_

**Prière de m'envoyer une offre pour une assurance responsabilité civile professionnelle**  
 (Prière de joindre une copie de votre police existante)

Activité (avec/sans chirurgie?) \_\_\_\_\_  
 Spécialités (laser et classe de laser?) \_\_\_\_\_  
 Degré d'occupation \_\_\_\_\_  
 Pour autant que vous employez du personnel médical (sans assistantes et apprentis):  
 – Nombre de personnes \_\_\_\_\_  
 – Spécificité par personne \_\_\_\_\_  
 – Degré d'occupation par personne \_\_\_\_\_

**Je m'intéresse à:**

- Placement de capitaux  
 Pilier 3a  
 Plan financier et fiscal  
 \_\_\_\_\_
- Caisse de pension LPP  
 Assurance protection juridique  
 Caisse-maladie



Roth Gygax & Partner AG ■ Service de coordination  
 Moosstrasse 2 ■ 3073 Gümliigen  
 Téléphone 031 959 50 00 ■ Fax 031 959 50 10  
 mail@fmhinsurance.ch ■ www.fmhinsurance.ch